

INFO-QUALITÉ

BULLETIN D'INFORMATION SUR LA QUALITÉ ÉDUCATIVE
VOLUME 8, NUMÉRO 2, AUTOMNE 2024



De la petite enfance à l'entrée à l'école

Dans ce numéro de l'*Info-Qualité*, vous trouverez des articles traitant de la qualité des interactions avec les poupons et de l'importance de la notion d'attachement, des programmes de soutien financier visant à rehausser la qualité éducative, de l'éducation par la nature et des formations disponibles sur les saines habitudes de vie, du dossier de l'enfant et enfin de la transition scolaire.

Tout au long de sa vie, l'être humain a besoin de se sentir en sécurité, mais également d'être stimulé pour découvrir l'environnement qui l'entoure. Plusieurs facteurs peuvent contribuer au développement global et harmonieux de l'enfant, notamment la fréquentation d'un service de garde éducatif de qualité qui l'amène à développer sa sécurité affective tout en lui faisant explorer de nouveaux horizons.

Vous êtes invités à consulter les [numéros antérieurs](#) de l'*Info-Qualité* pour en apprendre davantage sur différents sujets touchant la qualité éducative en services de garde éducatif à l'enfance.

Bonne lecture!
L'équipe de rédaction

Faites-nous part des sujets liés à la mission éducative des services de garde éducatifs à l'enfance qui vous intéressent pour les prochains numéros de l'*Info-Qualité* en nous écrivant à l'adresse courriel suivante:

bulletin.infoqualite@mfa.gouv.qc.ca.

SOMMAIRE

De la petite enfance à l'entrée à l'école	1
La notion d'attachement et les enjeux relatifs à la qualité des interactions dans les groupes de poupons et les groupes multiprogrammes.....	2
Soutien financier offert pour le rehaussement de la qualité éducative des services de garde éducatifs à l'enfance	7
L'enfant et la nature : un chemin éducatif en découverte.....	7
Formations : Gazelle et Potiron	10
La transition des enfants vers l'école... une démarche à planifier!	10
Le portrait périodique du développement de l'enfant	14

Sondage de satisfaction

Nous vous invitons à remplir un court sondage visant à mesurer votre satisfaction à l'égard du bulletin *Info-Qualité* et à connaître l'utilisation que vous en faites.

Votre participation, bien qu'elle soit facultative, est importante. L'équipe de rédaction du bulletin *Info-Qualité* s'appuiera sur les réponses obtenues pour améliorer le contenu des futures publications et l'adapter aux utilisateurs et utilisatrices.

Vos réponses demeureront totalement confidentielles.

Les données seront utilisées uniquement par l'équipe de rédaction du bulletin et conservées dans un espace sécurisé. Elles ne seront pas diffusées à l'externe.

En cliquant sur le lien ci-dessous, vous consentez à répondre au questionnaire d'une durée d'environ cinq minutes.

Vous avez jusqu'au 25 octobre inclusivement pour [remplir le questionnaire](#).

Nous vous remercions!

La notion d'attachement et les enjeux relatifs à la qualité des interactions dans les groupes de poupons et les groupes multiprogrammes

Après plus de 30 ans de recherche sur les services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE), les études scientifiques sur l'éducation montrent une corrélation entre les expériences positives des enfants dans les SGEE et leur développement global. Ainsi, la fréquentation de SGEE de haute qualité peut avoir des bénéfices significatifs pour les enfants, tant à court qu'à long terme. À l'inverse, la fréquentation de SGEE de moindre qualité peut avoir des effets néfastes sur le développement des enfants. Ces données mettent en évidence l'importance des systèmes d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative, adoptés de plus en plus à l'échelle internationale. Le ministère de la Famille a décidé de s'aligner sur cette tendance mondiale en lançant, en 2019, la Mesure d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative des SGEE en installation (Mesure). Le Québec est, à notre connaissance, la seule province canadienne à mener une évaluation universelle de la qualité des centres de la petite enfance (CPE) et des garderies.

La première phase de la Mesure s'est déroulée de 2019 à 2022, visant les groupes d'âge de 3 à 5 ans. **Depuis le printemps 2023, la Mesure a été étendue pour inclure les poupons, trottineurs et préscolaires, ce qui signifie que tous les groupes d'âge (0-5 ans) des SGEE en installation au Québec seront désormais évalués.**

Dans le cadre de cette nouvelle phase de la Mesure, la notion d'attachement et l'importance de la qualité des interactions sont abordées, et des liens sont établis avec les dimensions évaluées par la Mesure. De plus, deux pratiques courantes sont examinées dans les SGEE : les groupes multiprogrammes, également connus sous le nom de multiâge¹, et la continuité des soins (ou *looping*).

La notion d'attachement et son lien avec la qualité des interactions

La notion d'attachement remonte à 1969 avec les travaux de Bowlby. Selon sa théorie, au cours de l'évolution, les êtres humains ont développé des comportements essentiels à leur survie. Ces comportements permettent à un enfant, dès sa naissance, d'établir et de maintenir une proximité physique avec ses parents pour recevoir les soins, le soutien et le réconfort nécessaires à son développement harmonieux. Par la suite, Ainsworth, s'appuyant sur ces travaux, a identifié différents styles d'attachement, dont **l'attachement sécurisant, l'attachement insécure évitant et l'attachement insécure ambivalent/résistant.**

Lorsqu'un enfant développe un attachement sécurisant, il serait convaincu que ses parents seront là pour lui offrir soutien et bienveillance face aux situations qu'il trouve anxiogènes ou effrayantes. Cette confiance lui permettrait d'explorer son environnement en toute assurance, sachant qu'il peut utiliser son parent comme point de référence, une véritable « base de sécurité ». **Ce type d'attachement sécurisant se développerait grâce à la présence et à l'empathie d'un parent qui réagit de manière adaptée aux signaux émis par l'enfant lorsqu'il recherche protection ou réconfort.**

Selon Ainsworth, lorsque l'attachement est insécure, le parent ne représenterait pas une base de sécurité fiable. Cela entraînerait une perte de confiance croissante chez l'enfant dans l'exploration de son environnement et une difficulté, voire une incapacité à trouver le réconfort et la protection nécessaires. L'enfant se sentirait incertain quant à la disponibilité de son parent, il pourrait devenir anxieux à l'idée d'être

¹ Selon l'Office québécois de la langue française, les termes classe multiâge, groupe multiâge et classe à degrés multiples sont à éviter, car ce sont des calques de l'anglais qui entrent inutilement en concurrence avec le terme classe multiprogramme.

séparé de lui et manifester de l'inquiétude à l'égard d'un nouvel environnement ou de nouvelles personnes (attachement insécure ambivalent/résistant). En revanche, si l'enfant prévoit le rejet ou l'indifférence de son parent lorsqu'il cherche du réconfort, il pourrait adopter un comportement d'exploration élevé et se montrer indépendant vis-à-vis de l'adulte (attachement insécure évitant).

Plusieurs études reconnaissent que les liens d'attachement secondaires, formés par un enfant avec le personnel éducateur ou avec une personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial (RSGE) qui le prend en charge, ont la capacité de procurer à l'enfant, en termes de qualité, une sécurité affective comparable à celle des liens avec ses parents.

Dans le programme éducatif [Accueillir la petite enfance](#), il est en effet mentionné que : « les spécialistes du domaine de la petite enfance s'entendent pour dire que la composante de la qualité la plus déterminante pour le développement des jeunes enfants est l'interaction du personnel éducateur ou des RSGE avec ceux-ci » (p. 30).

Une recension des écrits de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en 2020, met en évidence que des relations authentiques, chaleureuses et attentionnées dans les SGEE constituent la base pour développer une assise sécurisée, permettant ainsi aux nourrissons et aux tout-petits d'explorer leur environnement et de développer un sens d'indépendance et d'autonomie.

Des preuves solides démontrent que des relations significatives entre le personnel éducateur et les enfants sont bénéfiques, favorisant l'acquisition de compétences sociales et le développement de niveaux de jeu plus élevés. Ainsi, comme mentionné dans [le Guide d'interprétation du rapport d'évaluation](#) : « la relation positive créée a une influence sur la sécurité affective des enfants, sur leur sentiment d'appartenance au groupe et sur leur motivation à explorer et à s'engager dans leurs apprentissages. Le sentiment de sécurité affective est donc intimement lié à la capacité de l'enfant à découvrir le monde qui l'entoure » (p. 11).

L'outil CLASS® et son lien avec la Mesure

Nous venons de parler de la notion d'attachement et de l'importance de la qualité des interactions afin d'instaurer un environnement favorable pour assurer la sécurité affective des enfants. En ce sens, l'un des outils qui permettent de mesurer la qualité des interactions est le [Classroom Assessment Scoring System \(CLASS®\)](#). Cet outil est couramment utilisé au niveau international. Il offre une méthode standardisée et fiable pour mesurer et améliorer la qualité des interactions dans les SGEE.

Se basant sur ces données probantes, le Québec a opté pour cet outil dans le cadre de sa Mesure. Le CLASS® est décliné en trois versions adaptées aux enfants de 0 à 5 ans, couvrant les poupons, les trottineurs et les préscolaires.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que la version « poupon » reprend des notions de la théorie de l'attachement. Il consiste en un seul domaine, *Les soins attentifs*, et comporte les quatre dimensions suivantes : le climat relationnel; la sensibilité de l'éducatrice; l'accompagnement de l'exploration; le soutien aux bases du langage.



Schéma représentatif du CLASS® poupon

De ces dimensions découlent des marqueurs comportementaux qui seront observés par le personnel évaluateur de la Mesure. Des exemples de marqueurs comportementaux sont donnés dans [le Guide d'interprétation du rapport d'évaluation de la Mesure](#) (p. 13) :

« Dans les groupes où un climat positif est bien en place, les adultes et les enfants démontrent qu'ils ont du plaisir à passer du temps ensemble : les éducatrices ou éducateurs et les enfants sont à proximité physique, partagent ensemble des activités [...], rient et sourient, se démontrent de l'affection (verbale, physique), s'interpellent par leurs prénoms, se regardent lorsqu'ils se parlent, ont des gestes doux et se témoignent du respect. Les éducatrices ou éducateurs sont attentifs aux émotions et aux besoins des enfants, les décodent et y répondent avec sensibilité, dans un délai raisonnable. Ils s'assurent ensuite que le soutien apporté est apaisant pour les enfants qui se réengagent dans des activités ».

Les groupes multiprogrammes

Il nous semble important d'aborder deux pratiques qui sont mises en place dans certains SGEE, à savoir le multiprogramme et la continuité des soins (le *looping*), et qui pourraient avoir une incidence sur la notion d'attachement ou encore sur les interactions du personnel éducateur avec les enfants.

Le multiprogramme (plus communément appelé « multi-âge ») est une pratique qui consiste à créer des groupes avec des enfants d'âges différents et non selon leur année de naissance. Au Québec, la loi et les règlements sur les services de garde éducatifs à l'enfance autorisent la création de tels groupes à condition que les ratios et les règles d'aménagement soient respectés².

L'opinion de la communauté scientifique n'est pas unanime quant aux avantages et aux inconvénients des groupes multiprogrammes.

2 [Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance.](#)

Une recherche en 2020, qui analysait l'impact de la composition des groupes d'enfants sur les interactions adultes-enfants, mettait en lumière le fait qu'une grande étendue des catégories d'âge des enfants et une moyenne d'âge basse du groupe seraient associées à une qualité inférieure des interactions entre le personnel éducateur et les enfants.

Néanmoins, il existe généralement un consensus sur le fait que les milieux d'apprentissage multiprogrammes favorisent davantage le développement social et émotionnel des enfants que les groupes dans lesquels tous ont à peu près le même âge. Les avantages seraient favorisés par le biais d'activités collaboratives qui encouragent la coopération et la compréhension mutuelle entre les plus jeunes et les plus âgés. D'autres recherches démontrent des effets positifs sur le développement social : les enfants plus âgés ayant un niveau de maîtrise de leurs émotions plus élevé permettraient des interactions plus positives au sein du groupe.

Une autre étude de 2022 pointe vers les avantages potentiels qu'offre la présence d'enfants plus âgés pour le développement des fonctions exécutives (flexibilité cognitive, contrôle inhibitoire, mémoire de travail). Les fonctions exécutives sont variées : accomplir des tâches complexes, apprendre, planifier, résoudre des problèmes, être créatif, raisonner, être attentif, corriger ses erreurs. Ce concept de développement des fonctions exécutives a largement fait défaut dans une grande partie de la littérature traitant des effets des pairs, ainsi que dans les travaux existants portant sur la composition d'âge au sein des classes. Ces constatations relatives aux fonctions exécutives revêtent une importance particulière, car il a été établi que ces compétences jouent un rôle déterminant durant toute la période de scolarité et dans la vie professionnelle future des enfants. Ainsi, bien que ces observations soient intéressantes, il semble que des recherches complémentaires sur les groupes multiprogrammes permettraient de mieux en comprendre les bénéfices et les désavantages.

Il est à noter que les évaluations réalisées dans le cadre de la Mesure peuvent être effectuées dans des groupes multiprogrammes. Le personnel évaluateur comptabilise l'âge de la majorité du groupe pour utiliser les bons outils de la Mesure.

La continuité des soins (le *looping*)

La seconde pratique en lien avec la notion d'attachement est la continuité des soins (le *looping*).

Cette pratique implique que les enfants et l'équipe éducative forment un groupe qui restera uni pendant une longue période, soit jusqu'à deux ou trois ans. Selon les recherches, elle est fortement recommandée pour les soins et l'éducation des poupons et des trotteurs. La continuité des soins est basée en grande partie sur les recherches sur l'attachement qui reconnaissent que les nourrissons et les tout-petits s'épanouissent dans des relations sécurisées avec un petit nombre d'adultes clés. La sécurité affective basée sur une relation de confiance prend du temps à se développer, il est donc pertinent qu'une fois établie elle puisse s'étirer dans le temps.

Un obstacle est toutefois à prendre en considération, à savoir la possible persistance de relations négatives sur plusieurs années. S'ajoutant à cela, l'adaptation à des âges variés peut être complexe, en particulier lorsque le personnel éducateur a une préférence pour un groupe d'âge en particulier.

En conclusion...

Il semble important de rappeler le point clé de cet article, c'est-à-dire l'importance de la qualité des interactions entre le personnel éducateur et les enfants pour le développement global de ces derniers, et plus spécifiquement pour celui des poupons. Pour conclure, citons le programme éducatif *Accueillir la petite enfance* (p. 30) :

« L'adulte crée un climat positif dans son groupe à travers des relations respectueuses, une attitude enjouée et enthousiaste ainsi que des communications positives empreintes d'un intérêt authentique à l'égard de chacun. La proximité physique de l'adulte avec les enfants, les activités partagées avec ces derniers de même que l'affection verbale et non verbale qu'il ou elle démontre sont parmi les éléments qui favorisent un climat positif. Le soutien affectif se traduit également par la sensibilité de l'adulte aux émotions des enfants, sa capacité à les décoder et à offrir réconfort et assistance, comme énoncé dans la théorie de l'attachement. L'adulte réceptif et disponible est en mesure d'anticiper certaines difficultés que pourrait vivre un enfant et d'agir pour les prévenir ».

Selon plusieurs auteurs, les grands bénéfices de la continuité des soins sont :

- une meilleure connaissance des enfants par l'équipe éducative;
- une meilleure compréhension du développement des enfants par le personnel éducateur;
- une diminution du stress chez les enfants, leur famille et le personnel éducateur;
- une plus grande fluidité dans les progrès sur le plan du développement des enfants;
- des liens d'attachement plus faciles pour les enfants;
- un partenariat famille/équipe pédagogique renforcé;
- une plus grande sensibilité et une meilleure réactivité du personnel éducateur;
- une amélioration des comportements des enfants;
- une transition facilitée vers l'école.

La liste complète des sources peut être demandée à l'équipe de rédaction du bulletin *Info-Qualité* à l'adresse suivante : bulletin.infoqualite@mfa.gouv.qc.ca.

Soutien financier offert pour le rehaussement de la qualité éducative des services de garde éducatifs à l'enfance

Édition 2023-2024

Le ministère de la Famille soutient la qualité des services de garde éducatifs offerts à la petite enfance par le biais de mesures financières pour la réalisation de divers projets, notamment dans le cadre du *Programme de soutien financier pour l'amélioration de la qualité éducative des services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) et de l'appel de projets visant à rehausser la qualité éducative des services de garde éducatifs offerts aux enfants en milieu familial*.

Programme de soutien financier pour l'amélioration de la qualité éducative des services de garde éducatifs à l'enfance

Le dernier appel de projets s'étant terminé le 5 février 2024, ce sont 9 projets qui seront réalisés afin de rehausser la qualité éducative des SGEE. Il se répartissent de la façon suivante :

- 4 projets réservés aux associations nationales (formations et outils pour les SGEE);
- 4 projets pour accompagner les SGEE qui n'ont pas atteint tous les seuils de la mesure d'évaluation et d'amélioration de la qualité;

- 1 projet pour accompagner les garderies nouvellement converties en services de garde subventionnés.

Consulter la liste des [projets soutenus](#).

Appel de projets visant à rehausser la qualité éducative des services de garde éducatifs offerts aux enfants en milieu familial

Une grande proportion de bureaux coordonnateurs de la garde éducative en milieu familial ont répondu à l'appel lancé le 30 novembre 2023 afin de rehausser la qualité des services offerts aux enfants en milieu familial et de mobiliser en ce sens les personnes responsables d'un service de garde éducatif en milieu familial.

Ce sont 106 projets qui ont su démontrer leur apport au rehaussement de la qualité éducative et qui profiteront d'une allocation maximale de 25 000 \$. Ces projets sont mis en œuvre du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

Consultez la liste des [projets soutenus](#).

L'enfant et la nature : un chemin éducatif en découverte

Lorsqu'on porte un regard sur les générations précédentes, jouer signifiait souvent passer la journée dehors à explorer et à se créer des mondes imaginaires. La nature était un immense terrain de jeu et une source naturelle d'apprentissage et de développement. Aujourd'hui, pour diverses raisons (exposition massive et précoce aux écrans, urbanisation, moindre tolérance aux risques de la part des parents, etc.), on constate que la place de la nature n'est plus la même dans

le quotidien des familles et que les enfants s'amusent plus fréquemment à l'intérieur. La crainte de certains parents face aux espaces extérieurs peut faire en sorte que les enfants sont moins encouragés à découvrir la nature et à s'y aventurer. Le fait qu'elle ne fasse pas partie du quotidien de la plupart des familles a pour conséquence une distanciation et un certain désintérêt de tout ce que la nature a à nous offrir.

Cette déconnexion avec la nature pourrait être à l'origine de plusieurs [problèmes de santé](#) comme le trouble de l'attention, la dépression et l'obésité chez les enfants. En contrepartie, [des scientifiques reconnaissent](#) aujourd'hui que le contact régulier avec la nature apporte de nombreux bienfaits pour les tout-petits, favorisant un sentiment de [bien-être général](#) (concentration, autonomie, confiance en soi, etc.).

Afin de reprendre contact avec la nature, de nouvelles avenues pédagogiques sont privilégiées dans plusieurs services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) à travers le Québec, ramenant ainsi l'enfant au cœur de la nature, l'invitant à découvrir ce riche milieu de prédilection pour soutenir son développement global.

L'éducation par la nature (l'ÉPN) est une approche pédagogique émergente qui privilégie les environnements naturels comme contexte éducatif. Les expériences en plein air sont donc reconnues comme étant des occasions normales d'apprentissage.

Cette approche, qui s'inscrit en cohérence avec les grandes orientations du [programme éducatif](#), implique davantage qu'une sortie à l'extérieur au quotidien avec un groupe d'enfants. D'un auteur à l'autre, le nombre de principes sur lesquels repose l'ÉPN varie quelque peu, c'est pourquoi nous avons fait le choix de vous présenter huit des principes qui font généralement consensus pour définir cette approche :

1. Le temps

Ce principe défend l'idée selon laquelle le temps est un allié du développement des enfants et soutient que la souplesse dans la routine du SGEE est favorable au développement. Cela peut se traduire par les actions suivantes :

- ralentir la cadence du déroulement de la journée afin de permettre à l'enfant de vivre pleinement ses expériences à son rythme;
- prendre le temps de vivre et de s'adapter au cycle des saisons pour permettre à l'enfant de créer des connexions significatives et pérennes avec la nature.

2. Un environnement naturel et inspirant

Offrant une biodiversité abondante, les lieux naturels et naturalisés (espaces naturels aménagés) proposent des occasions d'apprentissage riches, diversifiées et différentes de celles qui se passent à l'intérieur. Cela peut se traduire par les actions suivantes :

- privilégier des éléments naturels et bruts pour l'aménagement de locaux et d'aires de jeux extérieurs;
- organiser de petites sorties dans les environnements naturels à proximité du service de garde.

3. La prise de risque

Ce principe vise à amener l'enfant à faire une réflexion à propos de la situation qui se présente à lui avant de prendre une décision. Cela peut se traduire par les actions suivantes :

- soutenir l'enfant pour qu'il parvienne à analyser les situations par lui-même afin d'identifier les dangers et les risques liés à une action qu'il souhaite entreprendre;
- accompagner l'enfant dans sa prise de décision, l'amener à réfléchir, à se poser des questions pour lui permettre de faire des choix par lui-même selon son niveau de développement, ses compétences et son envie de réussite.

4. Le jeu libre

Ce principe exprime l'idée selon laquelle le processus de développement et d'apprentissage de l'enfant s'appuie sur ses propres intérêts. Plongé dans son univers intérieur, l'enfant se sent outillé et en sécurité pour explorer l'environnement qui l'entoure. Cela peut se traduire par les actions suivantes :

- augmenter la fréquence et la durée des périodes de jeux libres en plein air;
- être attentif aux situations d'apprentissage qui émergent de l'intérêt ou de l'initiative de l'enfant.

5. Le rôle du personnel éducateur ou de la personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial (RSGE)

Ce principe place l'adulte en tant qu'observateur proactif et sensible aux besoins des enfants. Il devient un facilitateur pour soutenir l'enfant dans ses propres démarches d'apprentissage. Cela peut se traduire par les actions suivantes :

- accompagner l'enfant dans son jeu afin de l'orienter vers des défis qui vont lui permettre d'explorer sa zone proximale de développement;
- bien doser les interactions auprès de l'enfant afin de respecter son rythme, ses intérêts, ses initiatives et son exploration.

6. Partenariat avec les parents

Ce principe exprime le fait qu'une bonne collaboration entre les parents et le personnel éducateur ou la RSGE est un élément essentiel pour le développement optimal de l'enfant. Il repose sur une relation de reconnaissance et de respect mutuel à l'égard des connaissances et de l'expertise de l'un et de l'autre. Cela peut se traduire par les actions suivantes :

- inviter les parents à participer à des expériences mettant de l'avant l'approche de l'ÉPN au sein du SGEE;
- inciter les parents à partager leurs connaissances et leurs idées pour enrichir les journées en plein air.

7. Une collaboration avec la communauté

Ce principe reconnaît l'importance et l'impact de l'environnement dans lequel l'enfant grandit sur son développement global et sur la construction de son identité. Le fait d'établir une bonne relation avec la communauté permet un partage d'expertise et d'expériences riches et variées, dont l'enfant peut profiter. Cela peut se traduire par les actions suivantes :

- mettre en œuvre de nouveaux projets, comme un jardin communautaire, en invitant les parents à s'impliquer avec leur enfant;

- connaître les services offerts par les différents organismes communautaires Famille du quartier et les promouvoir auprès des parents.

8. L'éveil à la sensibilisation écologique

Ce principe vise à développer chez le tout-petit un attachement à la nature qui va au fil du temps l'amener à développer un sentiment d'appartenance, de responsabilité et d'engagement à son égard ainsi qu'à une prise de conscience concernant l'interdépendance entre l'être humain et la nature. Cela peut se traduire par les actions suivantes :

- encourager l'enfant à découvrir les différents éléments de la nature, à comprendre et à apprécier leurs bienfaits pour nous et notre planète;
- multiplier les périodes d'exploration et de jeu libre dans des milieux naturels et riches en biodiversité afin de favoriser un lien significatif entre l'enfant et la nature.

Ces huit principes tracent les grandes lignes directrices pouvant guider les SGEE qui souhaitent mettre en pratique cette approche au sein de leur milieu tout en tenant compte de leurs valeurs, de leurs besoins ainsi que de leurs objectifs et aspirations.

En complément, l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ) a développé, avec la participation financière du Ministère, le cadre de référence [Alex](#) dans lequel vous trouverez une foule d'informations pertinentes sur l'EPN ainsi que différents outils pour vous soutenir dans la mise en œuvre de cette approche. De plus, il vous est possible de consulter : Cardinal, F. (2010). « Perdus sans la nature – Pourquoi les jeunes ne jouent plus dehors et comment y remédier », chez Québec Amérique.

Formations : Gazelle et Potiron

Le ministère de la Famille a mandaté l'organisme M361 pour qu'il développe une offre de formations en ligne pour soutenir et promouvoir l'utilisation de Gazelle et Potiron. Ce cadre de référence vise à créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en SGEE. Ces formations sont destinées aux gestionnaires, à l'ensemble du personnel des SGEE ainsi qu'aux organismes communautaires qui offrent des activités de halte-garderie.

Ces formations sont disponibles sur la Plateforme [Apprendre 100°](#). Les cours sont offerts gratuitement sous forme de capsules vidéo pouvant être consultées en toute autonomie par l'utilisateur. L'apprenant a également accès à des outils pratiques téléchargeables ainsi qu'à des rendez-vous virtuels sous la forme de webinaires sur des sujets variés visant à promouvoir les saines habitudes de vie.

Pour plus de détails sur cette formation :

[Gazelle et Potiron : soutenir l'acquisition des saines habitudes de vie dans les milieux de la petite enfance](#)



La transition des enfants vers l'école... une démarche à planifier!

Les difficultés d'adaptation d'un enfant risquent de nuire à son développement global et à son parcours scolaire. Le passage entre le service de garde éducatif à l'enfance (SGEE) et l'école est donc crucial pour tous les enfants, mais particulièrement pour ceux qui sont vulnérables, qui présentent des besoins de soutien particulier, ou encore ceux issus de l'immigration récente.

La démarche de transition scolaire vise à planifier des activités de mise en commun des savoirs et des expertises des adultes qui connaissent l'enfant, afin qu'il profite d'une continuité des services et qu'il vive une transition harmonieuse. Elle vise également à permettre à l'enfant de se familiariser avec son futur milieu scolaire pour qu'il se sente prêt pour l'école. Les activités de transition et l'échange d'informations entre les parents et le personnel des différents services, sur le

De 8 % à 21 % des enfants éprouvent des difficultés d'adaptation lors de la première transition scolaire.

parcours de l'enfant et sur ses réactions aux changements, favorisent son intégration à l'école. Le soutien aux parents, qui vivent eux aussi une période d'adaptation, facilite par ailleurs leur appropriation du nouveau milieu éducatif.

La première transition scolaire est importante pour l'enfant et ses parents puisqu'elle sert d'assise aux transitions futures et qu'elle est un facteur déterminant de la réussite scolaire. Le ministère de l'Éducation et celui de la Famille ont donc conjointement élaboré la [Stratégie relative aux services](#)

[éducatifs offerts aux enfants de 0-8 ans 2017-2022](#) qui prévoyait plusieurs interventions, notamment des mesures visant : à faciliter la transition de l'enfant vers l'école; à renforcer la détection des difficultés; à favoriser la transmission des informations dans le cadre des différentes transitions; ainsi qu'à élaborer et à



Levons notre chapeau à la croissance des activités de transition au sein de notre réseau!

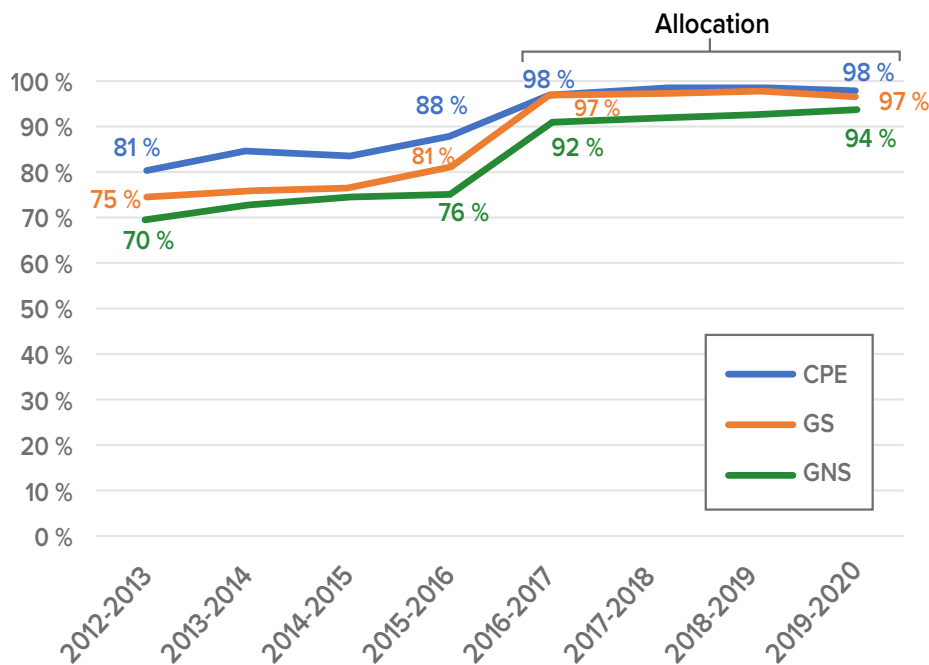
promouvoir divers outils et services favorisant une transition harmonieuse. Appelées **Mesures Transition**, elles ont été évaluées en 2023 et les résultats démontrent que les SGEE sont au cœur de l'action!

L'allocation pour faciliter la transition scolaire a été versée à tous les centres de la petite enfance (CPE) et à toutes les garderies subventionnées (GS) qui accueillent environ 37 000 enfants de 4 à 5 ans, soit plus de 1650 établissements. Ainsi, **la proportion de SGEE qui réalisent une ou des activités visant à faciliter la transition scolaire a augmenté au cours des dernières années**. Plus précisément, les CPE sont passés d'une proportion de 88 % à 98 % (+10 %), les GS sont passées de 81 % à 97 % (+16 %) et, bien que les garderies non subventionnées (GNS) n'aient pas reçu ladite allocation,

elles se sont laissées porter par un « effet d'entraînement » et ont suivi la même tendance pour passer de 76 % à 94 % (+18 %).

Certaines activités de transition sont réalisées de manière régulière par plusieurs SGEE, par exemple l'affichage ou la remise de documents aux parents, la préparation d'outils sur le développement de l'enfant, les activités de concertation ou les rencontres entre les SGEE et le milieu scolaire. D'autres activités ont connu une croissance intéressante ces dernières années, notamment la présentation ou l'expérimentation d'aspects de la vie scolaire au SGEE, les rencontres avec les parents, et les activités soulignant la fin de la fréquentation du SGEE et le passage à l'école. Chose sûre, les données indiquent que **l'allocation a incité les SGEE à diversifier leurs activités et à en réaliser un plus grand nombre chaque année!**

Figure 1 : Évolution de la proportion de SGEE ayant réalisé des activités visant à faciliter la transition scolaire



Source : Ministère de la Famille, Situation des centres de la petite enfance, des garderies et de la garde en milieu familial au Québec, juillet 2022.

Du côté de la **détection des difficultés et de la transmission des informations dans le cadre de la transition du SGEE vers l'école**, les modifications à la [Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance](#) (RLRQ, chapitre S-4.1.1) et au [Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance](#) (RLRQ, chapitre S-4.1.1, r. 2), introduites respectivement en 2017 et en 2019, ont instauré la tenue obligatoire d'un dossier éducatif pour chaque enfant qui fréquente un SGEE, et sa transmission aux parents. Les Mesures Transition ont permis de mettre à la disposition des SGEE [plusieurs outils d'information et des](#)

[références pédagogiques](#) pour les soutenir dans ces nouvelles modalités. L'article à la [page 14](#) du présent bulletin fournit plus de détails sur le sujet.

L'évaluation des Mesures Transition a permis de constater que de nombreux efforts sont déployés par les SGEE pour produire des informations sur le développement de chaque enfant, mais que la multiplication des outils dans certains milieux engendre une surcharge de travail relative (dossier éducatif, documents des écoles et des centres de services scolaires, etc.). De plus, le dossier éducatif est sous-utilisé par le milieu scolaire puisque le personnel enseignant ne reçoit pas le document remis par le SGEE aux parents. Rappelons ici que le dossier éducatif est le document formel qui a été mis en place par le ministère de la Famille, notamment dans l'objectif de faciliter la transition de l'enfant du SGEE vers l'école. Il revient aux parents de décider s'ils transmettent ou non le dossier éducatif à l'école lorsque leur enfant fait sa rentrée. Cependant, des mesures facilitatrices pour que la transmission soit faite par le SGEE, lorsque les parents l'approuvent, sont à envisager.

Les SGEE sont invités à rappeler aux parents que le dossier éducatif est préparé par le SGEE pour :

- favoriser les échanges entre les parents et le SGEE;
- soutenir la détection des difficultés;
- favoriser une transition harmonieuse vers l'école.

La transmission du dossier au milieu scolaire est la responsabilité des parents.

Continuer de s'améliorer, un gage de qualité!

L'évaluation des Mesures Transition démontre que pour la majorité des milieux, **les actions en matière de transition du SGEE vers l'école ne s'inscrivent pas dans ce que l'on peut qualifier de démarche planifiée de concertation pour la transition**. Les secteurs concernés n'agissent pas de manière à partager un but commun et à répartir les responsabilités pour assurer la diversité et la continuité des actions de transition. Les parents participent peu à la planification et à la réalisation des activités. Les initiatives sont souvent menées indépendamment des actions réalisées par les autres organisations. Dans ce contexte, plusieurs SGEE font face à des obstacles organisationnels et territoriaux dans la réalisation de leurs activités de transition.

Les résultats de recherche confirment par ailleurs qu'**un plan de transition scolaire entre les acteurs intersectoriels favorise la cohérence et la diversité des activités**. La collaboration et la communication entre la famille, le SGEE et l'école sont aussi reconnues comme étant des conditions essentielles à la réussite de la transition scolaire.

Plusieurs milieux disposent d'une agente ou d'un agent de développement pour la première transition scolaire au sein du centre de services scolaire. Leur rôle est notamment d'agir à titre de personne-ressource pour la transition et d'établir des liens entre les partenaires. **Les SGEE sont conviés à prendre contact avec eux, à se réseauter et à se mobiliser pour planifier de manière concertée la démarche de transition dans leur milieu.**

Une première transition de qualité... oui, mais comment?

✓ Une démarche collaborative concertée pour assurer la continuité des services :

- Mobilisant tous les milieux : SGEE, scolaire, santé et services sociaux, organismes communautaires Famille, municipal et privés
- Soutenant la participation active des parents
- Pour partager un but, des informations et des responsabilités
- Et pour développer un plan de transition concerté

✓ Une démarche planifiée sur 16 mois, à cinq moments clés :

- Avant l'admission (d'août à décembre)
- À l'admission (de janvier à février)
- Après l'admission (de mars à juin)
- À la rentrée (de juillet à septembre)
- Et après la rentrée (octobre et novembre)

✓ Des activités de transition nombreuses et diversifiées pour les enfants et leurs parents :

- Accessibles
- Sans jugement
- Ciblées en fonction des besoins diversifiés
- De groupe et/ou individuelles
- Qui respectent le rythme de chacun
- Qui permettent de développer et d'entretenir une attitude positive envers l'école
- Dans plusieurs milieux (SGEE, autobus, etc.), et à coup sûr à l'école (classe, gymnase, cafétéria, bibliothèque, cour extérieure, etc.), parce qu'elles ont un plus grand impact que les activités réalisées ailleurs

✓ Un dossier éducatif pour faciliter la transition :

- S'appuyant sur les observations faites au quotidien
- Qui présente une vue d'ensemble et objective sur le développement de l'enfant dans les domaines physique et moteur, cognitif, langagier, social et affectif
- Qui inclut les documents ou les renseignements liés au soutien particulier accordé à l'enfant, qui sont pris en compte dans la rédaction de son portrait périodique (par exemple un plan d'intervention)
- Transmis par le SGEE aux parents, au plus tard le 15 décembre et le 15 juin de chaque année
- **Transmis au milieu scolaire (avant ou lors de la rentrée scolaire) par les parents ou par le SGEE lorsque les parents ont donné leur consentement**

Consulter le [rapport d'évaluation des Mesures visant à assurer des transitions harmonieuses entre les milieux éducatifs.](#)

Vous pourrez ainsi consulter toutes les références liées à cet article.

Pour aller plus loin...

- [Guide pour soutenir une première transition scolaire de qualité](#) (2010) du ministère de l'Éducation et du ministère de la Famille (actuellement en révision).
- [Guide d'accompagnement à la première transition scolaire à l'intention des acteurs intersectoriels pour favoriser la réussite éducative](#) (2019) du Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE).
- [Trousse des moments clés de la première transition scolaire en soutien à la planification des actions](#) (2023) de R3USSIR Éducation Emploi Estrie.
- [Suggestions de livres pour préparer l'enfant à sa première journée à la maternelle](#) d'Alloprof.
- [L'application Web Transitionsscolaires.ca](#) (2022) du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS).

Le portrait périodique du développement de l'enfant

Rappel : Un portrait périodique du développement de l'enfant doit être complété au cours du mois de mai et novembre pour chaque enfant et être remis au parent au plus tard le 15 juin ou le 15 décembre. Les portraits périodiques sont ensuite déposés au dossier éducatif de l'enfant.

Ce portrait consiste en une appréciation qualitative de l'évolution de l'enfant dans les quatre domaines de développement (physique et moteur, cognitif, langagier, social et affectif), en cohérence avec le [programme éducatif](#). L'ensemble des portraits périodiques permet de constater l'évolution du développement global de l'enfant, d'échanger avec le parent sur celui-ci, en plus de soutenir la détection de difficultés et de faciliter sa transition vers l'école.

Pour les enfants qui feront leur entrée à l'école en septembre, le service de garde éducatif à l'enfance (SGEE) peut encourager les parents à transmettre le dossier éducatif au milieu scolaire qui accueillera leur enfant. Par ailleurs, il peut aussi, avec l'autorisation écrite du parent, le transmettre au milieu scolaire. Enfin, bien que la date limite de remise du portrait périodique de l'enfant soit le 15 juin, il pourrait être complété et transmis à l'école dès le mois de mai. Un modèle différent qui présente des observations soutenant la transition scolaire de l'enfant pourrait alors être utilisé, dans la mesure où ce dernier respecte les exigences réglementaires.

Afin de soutenir le personnel éducateur et la personne responsable d'un service de garde éducatif en milieu familial (RSGE) dans la rédaction du portrait périodique, vous pouvez consulter :

- le [modèle de dossier éducatif de l'enfant](#) proposé par le Ministère;
- un [guide de réalisation du dossier éducatif de l'enfant](#) qui expose les différentes étapes qui mènent à l'appréciation de l'état de développement de l'enfant;
- divers [outils d'aide à la rédaction](#) élaborés par le Cégep de Sainte-Foy qui vous guideront notamment dans le choix des éléments à considérer et dans la façon de structurer vos commentaires;
- un [guide de références](#) relatives au développement des enfants qui vous permettra d'enrichir vos connaissances et par le fait même facilitera la rédaction du portrait périodique. Vous trouverez dans ce guide plusieurs ouvrages sur le développement de l'enfant de même que certains outils d'observation;
- Une [foire aux questions](#) régulièrement mise à jour répondant aux questions les plus souvent soulevées par les services de garde éducatifs concernant la mise en œuvre du dossier éducatif de l'enfant.

Bonne lecture et bonne rédaction !

INFO-QUALITÉ

Rédaction et collaboration

Sous-ministériat à la main-d'œuvre
et à la qualité du réseau

Sous-ministériat des politiques
et programmes

Sous-ministériat du développement
du réseau et des services à la clientèle

Direction des communications

Production et révision linguistique

Direction des communications

Infographie et diffusion

Ministère de la Famille

Suggestions

Pour nous suggérer de nouveaux sujets,
écrivez-nous à l'adresse suivante :
bulletin.infoqualite@mfa.gouv.qc.ca.

Ce bulletin est également disponible
[en ligne](#).

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

ISSN 2561-2891

© Gouvernement du Québec